

ANTOINE RENGLLET

**Des polices en quête de modernité ?  
Systèmes policiers et ordre public  
dans les villes de l'espace belge de  
la fin de l'Ancien Régime à la fin de  
l'Empire napoléonien (1780-1814)**

Université de Lille-3 & Université de Namur, 2016.

Promoteurs : Catherine Denys & Axel Tixhon.

Cette thèse examine les mutations des polices urbaines et leurs implications sur les pratiques du maintien de l'ordre dans les villes de l'espace belge de la fin de l'Ancien Régime à la fin du Premier Empire. Elle interroge plus largement les rapports entre la modernisation administrative et la construction de l'État et se penche sur l'articulation des éléments hérités des structures préexistantes avec ceux apportés au moment des conquêtes révolutionnaires. L'approche privilégiée est celle d'une histoire transnationale de la police napoléonienne; mais aussi d'une histoire "par le bas" et ancrée dans les traces de ses prédécesseurs d'Ancien Régime. Les mutations à la fois lentes et profondes des organisations policières des villes ressortent de ce parcours riche en découvertes.

Les villes d'Anvers, de Liège et de Namur ont servi de laboratoire d'observation. Les données tirées de ce terrain d'enquête ont été complétées par les récentes recherches de Catherine Denys sur la police de Bruxelles et celles, à l'échelle de l'Empire, d'Aurélien Lignereux sur les policiers et gendarmes de Napoléon. Reposant sur une analyse minutieuse de documents imprimés mais, surtout, d'archives manuscrites conservées dans les dépôts municipaux, provinciaux et nationaux, le dépouillement a permis d'envisager les réalités institutionnelles com-

plexes ainsi que le large éventail des activités des polices urbaines.

Pour donner ordre à ce foisonnement événementiel et institutionnel, la dissertation doctorale s'articule en six chapitres combinant approche chronologique et approche fonctionnelle. L'analyse se concentre tout d'abord sur les mutations des systèmes policiers urbains dans la dernière décennie de l'Ancien Régime, au moment où les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège sont marqués par des politiques réformatrices et par de fortes tensions révolutionnaires. Ensuite, les transformations des structures et des pratiques survenues à l'occasion des occupations des territoires belges de 1792 à 1795 et des troubles de l'époque du Directoire sont abordées. Cette partie permet de mettre en lumière les polices urbaines sous le Directoire restées, jusqu'à présent, largement méconnues. La thèse se concentre ensuite sur le Consulat, principalement sur la bureaucratisation de l'administration de la police. Les deux chapitres suivants montrent les continuités et les changements dans les pratiques de maintien de l'ordre au cours de la période 1780-1814. Enfin, le dernier chapitre tente d'évaluer comment la police de l'État et les polices urbaines s'articulent, dans la collaboration ou la concurrence, pendant les dernières années de l'Empire napoléonien.

Au-delà du passage d'une police de type englobant à une police considérée comme plus moderne car davantage orientée vers la sécurité des personnes, ce parcours met en lumière les transformations à la fois endogènes et exogènes survenues dans les appareils policiers des villes, bien avant l'annexion des territoires belges à la République française et

l'avènement du régime bonapartiste. Rompant avec la vulgate de la toute puissance de la police de Fouché, cette thèse fait ressortir les continuités importantes mais aussi le dynamisme et l'autonomie des polices urbaines face à la centralisation de l'État. Elle nuance et rend plus complexe l'analyse de la construction politique napoléonienne. Enfin, elle donne la mesure des similitudes entre les épisodes de troubles (1787-1795, 1809, 1813-1814) dans les pratiques de surveillance ou le recours à l'armée.

Au terme de l'expérience napoléonienne, les polices municipales léguées par le Premier Empire apparaissent davantage comme le résultat d'un syncrétisme entre des éléments proprement locaux et originaux et d'autres importés et digérés par les villes de l'espace belge. La personnalité forte de certains individus appelés à remplir des fonctions de police, y compris sur le terrain, peut avoir une influence importante dans la mise en place, la diffusion et l'appropriation de nouvelles pratiques. Dès lors, la modernité policière – qui n'est pas nécessairement synonyme de centralisation – émerge, selon les lieux, en des temps et sur des objets différents. Elle se donne à voir surtout à travers cette synthèse hybride qui s'opère entre des éléments locaux, héritage éventuel des structures d'Ancien Régime, et des éléments importés à l'occasion des conquêtes révolutionnaire et napoléonienne.

Cette thèse s'inscrit dans une histoire de la police et de l'ordre public extrêmement dynamique et profondément renouvelée par les sciences sociales depuis une vingtaine d'années. Les questionnements sont détachés des approches institutionnelles et sur-

tout attentifs à la reconstitution et à la compréhension des pratiques. Consacrées à un espace géopolitique complexe, ces recherches renouvellent, en outre, la connaissance d'une période pour laquelle le conservatisme de la tradition historiographique est toujours pesant. Elles démontrent enfin que certaines préoccupations de maintien de l'ordre constituent des "laboratoires" particuliers de la modernité policière.